

Plan de formation initiale réglementaire AESH 2022-2023 groupe T1

Entrée en formation : prise de connaissance du site SEI 67, du cadre des missions et du guide de prise de fonction (3h) en autonomie.

Module d'accueil : informations sur le cadre de travail et la formation (3h) le **mercredi 27 avril de 13h30 à 16h30** à l'Atelier Canopé à Strasbourg.

Module de mise à niveau informatique facultatif : inscription sur besoin (3h) le **mercredi 25 mai de 13h30 à 16h30** à l'Atelier Canopé à Strasbourg.

Groupe T1	Module SE Système éducatif	Module GP1 Gestes et postures professionnels 1	Module GP2 Gestes et postures professionnels 2	Module TCC Troubles de la conduite et du comportement	Module TSA Troubles du spectre autistique	Module TSLA Troubles du langage et des apprentissages	Module UNE Usage du numérique au service de l'élève	APP Analyses de pratique professionnelle En présentiel
Etape 1 Canoprof Premiers éléments de formation (3h30)	Du 25/05/22 Au 08/06/22	Votre formation continuera durant l'année scolaire 2022- 2023	Les dates vous seront communiquées dès septembre 2022.					4 séances (2h) De 9 h à 11 h pour le 1 ^{er} degré De 14h à 16 h pour le 2 nd degré
Etape 2 Visioconférence Approfondissements et échanges (2h)	Judi 09/06/22 18h-19h	Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi	En présentiel Mercredi	Les 4 séances auront lieu durant l'année scolaire 2022-2023
Etape 3 Canoprof Aller plus loin (1h30)	A partir du 10/06/22	A partir du	A partir du	A partir du	A partir du	A partir du	A partir du	Groupes répartis géographiquement dans le département.

**deux sous groupes A et B ont été formés : A sera convoqué par OM de 13h30 à 15h30 et B de 16h à 18h.*

NB : Les liens Canoprof - plateforme de formation en autonomie à distance - et les liens d'accès aux visioconférences vous sont communiqués par mail.